

## Passation de poste

Écrit par Communication

Lundi, 30 Juillet 2012 10:55 - Mis à jour Jeudi, 14 Novembre 2013 20:40

---

### Coordination

Le plus simple et le plus évident est de contacter à temps la personne assurant le rôle pour qu'elle transmette son savoir et ses petits trucs.

### Mails

Attention, en cas de changement de rôle, le nouveau mandaté doit impérativement demander à [webmaster@gaschievres.be](mailto:webmaster@gaschievres.be) de rediriger l'email officiel de sa fonction vers son adresse électronique personnelle.

Par exemple si vous prenez en charge l'envoi des commandes aux producteurs le mercredi soir, les réponses mails des producteurs à [commandes@gaschievres](mailto:commandes@gaschievres.be) seront dirigées directement sur votre email personnel.

L'ancien mandaté fait de même pour demander à [webmaster@gaschievres.be](mailto:webmaster@gaschievres.be) de ne plus rediriger les mails de son ancienne fonction vers lui. S'il reçoit toujours l'info... qu'il vérifie si le passage de témoin est effectif.